

INSTRUCTION POUR REMPLIR LE FORMULAIRE « ENREGISTREMENT DU SUJET DE RECHERCHE »

MOTS CLÉS

La liste des mots clés commence par le mot anthropologie, suivi du nom de la sous-discipline que l'étudiant a choisi (2nd mot clé). Il reste deux ou trois mots clés pour caractériser le projet lui-même.

RÉSUMÉ

Le résumé de la présentation expose d'abord le thème de recherche et son cadre conceptuel : le candidat doit **situer sa recherche** par rapport aux publications anthropologiques et indiquer les principaux concepts qu'il compte utiliser. Suit un **exposé de la méthodologie** : nature des données (lieu d'enquête, époque choisie ; choix de documents, de répondants ou d'informateurs ; questionnaires, notes de terrain) à partir desquelles l'étude sera menée et méthodes d'analyse : analyse de contenu d'entrevues, dépouillement statistique de questionnaires, etc. La **faisabilité du projet** doit être démontrée (disponibilité des documents choisis ; contacts préliminaires pour des enquêtes de terrain ; insertion dans un projet de recherche d'un professeur etc.).

RÈGLES D'ÉTHIQUE

Tout étudiant dont le sujet de recherche implique l'observation des comportements humains, que ses données s'appuient sur des entrevues ou sur de l'observation participante, devra s'assurer, au moment de remplir le formulaire officiel (après la défense orale), que lui-même et son directeur de recherche ont complété la partie encadrée qui suit le résumé du projet et qui commence par : pour tout projet utilisant des êtres humains comme sujet de recherche. Par sa signature, le directeur de recherche se porte garant du fait que l'étudiant ne fera pas d'accroc aux règles d'éthique, en dévoilant par exemple le nom de ses répondants ou informateurs ou en se faisant passer pour quelqu'un d'autre lors d'une enquête dans une communauté.